

POURQUOI FAIRE APPEL À UN AVOCAT EN FUSION-AQUISITION ?

FAIRE APPEL À UN AVOCAT EN FUSION-ACQUISITION : RÔLE, MISSIONS, ENJEUX

Les opérations de fusion-acquisition (M&A) sont devenues des leviers stratégiques majeurs pour la croissance des entreprises. Que ce soit pour gagner en compétitivité, pénétrer un nouveau marché ou rationaliser une structure, elles nécessitent une rigueur juridique absolue. L'avocat en fusion-acquisition intervient à chaque étape pour sécuriser l'opération et garantir sa conformité aux dispositions législatives.

QUEL EST LE RÔLE DE L'AVOCAT DANS UNE OPÉRATION DE FUSION-ACQUISITION ?

[L'avocat en M&A](#) intervient dès la phase préparatoire pour analyser les risques, définir les modalités de l'opération et accompagner la négociation.

Ses missions principales sont :

- analyser les structures juridiques des entités impliquées ;
- rédiger ou valider les documents clés (lettre d'intention, protocole d'accord, pacte d'actionnaires, etc.) ;
- assister lors de la due diligence juridique ;
- structurer juridiquement l'opération pour optimiser la fiscalité ;
- représenter son client lors des discussions et signer les actes juridiques.

UN ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE À CHAQUE PHASE DU PROJET DE FUSION

L'avocat ne se limite pas à un rôle ponctuel. Il s'implique à chaque étape du processus.

- Avant la transaction : il prépare les audits juridiques et réglementaires, structure l'opération (fusion, acquisition d'actifs ou de titres).
- Pendant la transaction : il participe activement aux négociations, à la rédaction des accords définitifs et au respect du calendrier légal.
- Après la transaction : il supervise le transfert des actifs ou titres, l'intégration juridique et assure le suivi post-opérationnel.

QUELS RISQUES L'AVOCAT EN M&A PERMET-IL D'ÉVITER ?

Une opération mal encadrée peut entraîner :

- des risques fiscaux importants (redressement, double imposition, etc.) ;
- des litiges entre associés en cas de rédaction déséquilibrée du pacte ;
- des problèmes de conformité en matière de droit du travail, droit des sociétés ou droit de la concurrence.

Faire appel à un avocat M&A permet aussi de préserver les intérêts économiques de son client.

QUAND CONSULTER UN AVOCAT EN FUSION-ACQUISITION ?

L'idéal est de consulter un avocat dès l'amont du projet, avant même de signer une lettre d'intention. Son intervention précoce permet :

- d'anticiper les éventuels obstacles juridiques ou fiscaux ;
- de choisir la meilleure structure d'opération (fusion, scission, apport partiel, etc.) ;
- de négocier des clauses favorables dans les contrats.

L'avocat en fusion-acquisition est un acteur clé de la réussite des opérations M&A. Son rôle va bien au-delà de la simple rédaction contractuelle : il protège, structure, conseille et anticipe. Pour sécuriser votre croissance externe, son accompagnement est indispensable.

the  Line

AVOCATS



Jessica Salmon
Avocate collaboratrice
06 58 89 32 57

Alexandra Ménard
Avocate associée
06 59 59 41 97

Caroline Zimbris
Avocate associée
06 20 35 25 92

Lucie Chevalier
Avocate collaboratrice
07 67 33 03 59

9 rue Alfred de Vigny
75008 Paris
+33 6 20 35 25 92

53 Cours Xavier Arnoz
33000 Bordeaux
+33 6 20 35 25 92

803 Av. des Rémouleurs
40150 Hossegor
+33 6 59 59 41 97